



C.T.P.L.

Réunion du Lundi 25 juin 2007

Organisation des services du Trésor en Moselle :

Assurer le suivi :

★ **Les dossiers en cours ...** ★

Rapport d'activité :

L'objet du rapport d'activité est, comme nous le rappelions déjà en 2006, de présenter dans un document synthétique nos missions, notre réseau et, à travers quelques chiffres, en particulier les fameux « *indicateurs de performance* », notre activité. Ce document, qui est entre autres choses - voire avant tout - un **outil de communication**, est destiné à être mis en ligne sur l'intranet départemental, comme nous le rappelions là aussi l'an dernier.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ces **indicateurs**, arbres qui dissimulent les conditions de plus en plus délicates dans lesquelles nos missions sont exercées.

SUD Trésor a soulevé un certain nombre de questions à l'occasion de la présentation de ce document, sur lequel - répétons-le - nous n'attendons évidemment pas pour évoquer l'activité et l'organisation des services de la Comptabilité Publique en Moselle.

Nous avons ainsi demandé si la direction locale avait des éléments d'information sur l'**Opérateur National de Paie**. Celle-ci nous a répondu qu'un dispositif informatique unique était à l'étude, avec un objectif technique à l'horizon 2014, sans qu'elle dispose de plus d'informations, mais s'est voulu rassurante en arguant du fait qu'il n'y avait pas forcément de lien entre un applicatif unique et l'organisation actuelle des services de Liaison-Rémunérations. Avec cet autre objectif du non remplacement d'un départ en retraite de fonctionnaires sur deux, doit-on seulement être rassuré par de telles déclarations ?

SUD est également revenu sur la présentation du document qui inclut en annexe (« *Evénements 2006* ») un extrait du site « Avec vous l'administration

Suivi de l'exécution budgétaire :

Quelques repères :

Au 31 mai 2007, le taux d'exécution des « **dépenses de personnel** » était de 42,02 %. Il apparaissait alors dans les prévisions de l'Outil Ovale, qui permet un suivi prévisionnel des dépenses de personnel, un déficit de crédit de 515.441,16 €. Ce déficit est équivalent à celui de l'an passé à la même époque et un déficit de même proportion est constaté dans les autres départements selon notre Direction. Un nouveau point sera fait en octobre et en décembre, le complément nécessaire sera fourni, a-t-il été précisé aux représentants du personnel.

se modernise » (www.modernisation.gouv.fr) consacré aux « *Rencontres régionales de la modernisation* ». Si l'accès à ces pages sur le site indiqué est complexe, nous avons néanmoins tenu à souligner à nouveau la prudence nécessaire dans la **communication** en ce qui concerne l'expérimentation des **compétences croisées** qui, rappelons-le, ne concerne que 18 trésoreries et 4 CDI en Moselle, l'un des 12 départements expérimentateurs. Or cette dernière information figure dans les pages internet évoqués ci-dessus, sans mention des trésoreries et CDI concernés. SUD s'est inquiété des visites de contribuables que pourrait susciter une telle information, certes difficilement accessible, dans les trésoreries non concernées par l'expérimentation. Le TPG a dit vouloir privilégier une communication de proximité. Il a également ajouté qu'un réseau de proximité n'était pas soutenable s'il n'y avait pas de « *polyvalence financière* » ... Etrange résonance et sujet de réflexion à l'heure où le chantier de la fusion DGI/DGCP est ouvert par le Ministre ...

Enfin, comme nous l'avions demandé l'année dernière, SUD Trésor a manifesté sa volonté de connaître les postes ciblés par les « **appels mystère** » et ceux audités. La direction locale nous a indiqué ne pas être hostile à nous fournir la liste des trésoreries concernées, même si elle ne les a sciemment pas énuméré dans le rapport d'activité. En outre, comme nous l'avions demandé l'année précédente et comme elle l'avait alors fait, la Direction s'est engagée à fournir aux représentants du personnel au CTPL la liste des membres des comités d'usagers.



En matière de **plafond d'emploi**, 859 Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) ont été notifiés au département pour 2007. Actuellement, le suivi de ce plafond se fait au plan national, aucun outil n'étant mis à disposition du service départemental des « ressources humaines » (SRH). Au 30 avril 2007, les chiffres faisaient apparaître une moyenne de 839,06 ETPT mais le plafond d'emploi notifié comprend le recrutement des auxiliaires et celui-ci est faible sur les 4 premiers mois de l'année.

En ce qui concerne les **Domaines**, SUD a demandé confirmation des informations dont il disposait. Deux agents de la DGI de catégorie C ont obtenu leurs mutations pour le service des Domaines et ont donc opté automatiquement pour la DGCP. Les agents de la DGI restent prioritaires pour intégrer les Domaines. Début septembre, 10 agents, tous grades confondus, ont fait une demande d'information financière en vue d'une éventuelle intégration à la DGCP.

De son côté, le taux d'exécution du **budget de fonctionnement** était de 44,19 % au 31 mai 2007 (48,12 % pour les dépenses de fonctionnement et 25,25 % pour les dépenses d'équipement). Le taux d'exécution du budget des postes comptables était de 42,66 % à la même date.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.



Evolution du réseau :

Hôtel des Finances de Château Salins : Restructuration du réseau :

Par courrier du 11 juin, le TPG nous informait qu'il était dans l'obligation de retirer de l'ordre du jour l'approbation des plans de l'Hôtel des Finances de Château Salins, n'étant pas en possession du projet finalisé de l'architecte.

De son côté, lors du CTPL, SUD Trésor a rappelé ce qu'il disait dans un **tract d'avril 2007**, autrement dit qu'un projet de plan ou une **étude de faisabilité** était **en circulation**. Nous avons demandé à ce que les représentants du personnel soient informés des études de faisabilité et plans intermédiaires. En effet, à quoi sert-il de n'avoir à se prononcer que sur le plan définitif, quand tout est pratiquement bouclé ? Comment être certain alors que les questions légitimes des collègues, relatives à des aspects fonctionnels, seront bien prises en compte ?

La direction locale a accepté de faire un point en CTPL à chaque stade significatif du développement des projets d'Hôtels des Finances, tout en informant le CTPL qu'elle a refusé les **pré-projets** pour **Sarrebourg et Hayange**.

En ce qui concerne Château Salins, le calendrier actuel prévoit une installation de la trésorerie à l'Hôtel des Finances le 1^{er} décembre 2007 avant une fusion avec la trésorerie de **Delme** au 1^{er} janvier 2008 qui reste d'actualité pour notre Direction.

A noter que, **début août**, nous ont été communiqués le dernier état des plans de l'Hôtel des Finances de Château Salins ainsi d'ailleurs que de ceux de la trésorerie de **Creutzwald**.

Suite aux **expressions communes** que **SUD Trésor** a eu dans la presse régionale (**Républicain Lorrain, La Semaine, Sarre Hebdo**) avec le syndicat **SUD PTT** et les **maires de Delme et Sarralbe**, notre syndicat a demandé la mise à l'ordre du jour du CTPL d'un point sur la restructuration projetée du réseau mosellan de la Comptabilité Publique. Il regrette que ce point ait été abordé en dernier alors même que l'actualité était marquée par le projet présidentiel de fusion de la DGI et de la DGCP.

La direction locale a confirmé que les trois projets de fusions juridiques demeuraient d'actualité (**Château Salins/Delme, Dieuze/Vic sur Seille et Puttelange aux Lacs/Sarralbe**). Si celle-ci a également confirmé l'accord du Préfet, elle a reconnu que d'autres étapes étaient en cours, en particulier la concertation menée avec les élus locaux. Une réunion est ainsi prévue avec les élus du Saulnois après les vacances estivales.

Il est vrai que les élus locaux, au moins à Delme et Sarralbe, ont montré ouvertement leur attachement à un service public de proximité digne de ce nom. Est-il utile de rappeler en de telles circonstances et alors que le ministre entend rassurer très rapidement, dans le cadre du chantier de la fusion DGI/DGCP, les élus locaux au regard du maillage territorial, que la responsabilité des fermetures est officiellement renvoyée sur les Trésoriers Payeurs Généraux ?...

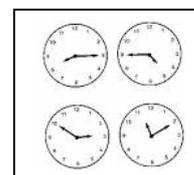
Horaires variables, protocoles ARTT, ouverture au public :

Nouveaux horaires d'ouverture au public d'Algrange :

8h30-12h00 13h30-16h00 du lundi au vendredi.

Nouveaux horaires d'ouverture au public de Creutzwald :

8h30-12h00 13h30-16h00 du lundi au vendredi.



Dans ce dernier cas, la modification est présentée comme provisoire par la Direction locale pour tenir compte de l'actuelle installation de la Trésorerie, avant son déménagement. A l'issue de celui-ci, la question de cette ouverture sera reposée. SUD Trésor a demandé confirmation qu'il y aura nouvelle consultation des personnels à cette occasion. La Direction a confirmé.

Sur la question de l'accueil du public, plus généralement, SUD Trésor a fait remarquer qu'avec l'objectif de non remplacement du départ en retraite d'un fonctionnaire sur deux, nos services s'orientaient logiquement vers moins d'ouverture au public, ce d'autant que cette politique fragilise les implantations du Trésor et les lieux d'accueil.

Nouvelle typologie ARTT et nouveau protocole HV de Fontoy :

La typologie ARTT est désormais de 37h00 sur 5 jours.

	Plage variable	Plage fixe	Plage variable	Plage fixe	Plage variable
Début	7h30	8h30	11H30	13H30	16H00
Fin	8H30	11H30	13H30	16H00	17H30

Les horaires d'ouverture au public seront désormais, du lundi au vendredi : 8h30-12h00 13h30-16h00.

Nouveau protocole ARTT de Rémyilly :

La nouvelle typologie est de 36h00 sur 4,5 jours au lieu de 38h00 sur 5 jours. Les plages de travail seront : 8h00-12h00 et 13h00-17h00 du lundi au jeudi et 8h00-12h00 le vendredi.

Mise en place des HV au pôle national secteur public local :

La typologie ARTT de 38h30 sur 5 jours a été choisie, avec une définition HV à l'identique de la TG :

	Plage variable	Plage fixe	Plage variable	Plage fixe	Plage variable
Début	7h30	8h45	11H30	13H45	16H00
Fin	8H45	11H30	13H45	16H00	18H30

L'ensemble de ces propositions a été adopté à l'unanimité.

Transfert d'un emploi B du service CFD vers le service CQC :

En conformité avec son vote lors du CTPL sur l'ORE, SUD Trésor a refusé de prendre part au vote. Dans un contexte où le dogme gouvernemental est à la suppression d'emplois publics, ce type d'opération a un sens tout relatif, si tant est qu'il en eut un ...

Questions diverses :

Outre la restructuration du réseau, SUD Trésor a demandé la mise à l'ordre du jour du CTPL de plusieurs points :

1. avenir de l'exploitation Hélios à Metz,
2. conséquences de l'ouverture de la Ligne à Grande Vitesse Est sur les conditions d'organisation du transport ferroviaire régional,
3. devenir des abonnements de parking attribués aux agents de la TG.

1. Avenir de l'exploitation HELIOS à METZ :

SUD Trésor vous a tenu informés de la réunion TGV qui s'est tenue au Département Informatique sur l'avenir de l'exploitation HELIOS à Metz, entre des représentants de la 3^{ème} Sous-Direction et du programme HELIOS, le TPG et le chef de DI, d'une part, et les personnels concernés d'autre part, et a reproduit dans un tract national du 21 juin 2007 (consultable sur notre site) la « *Lettre ouverte des personnels du pôle exploitation Hélios du DI de Metz sur l'avenir de l'application à la DGCP* ». En CTPL, SUD a relayé les inquiétudes de nos collègues.

Selon le chef de DI, l'idée est de recentrer les personnels sur des secteurs à valeur ajoutée, le DI de Metz récupérant, pour les deux sites HELIOS de Versailles et Metz, la gestion des flux - avec suivi quotidien et mise en œuvre d'un outil de suivi des flux – et la supervision. Toujours selon le chef de DI, dans ce schéma, il n'est pas touché aux secteurs de l'assistance et du développement et la « *garantie* » d'un « *emploi qualifié sur place* » est donnée aux intéressés, reçus individuellement par lui dans le cadre de leur redéploiement.

SUD a de nouveau insisté sur l'investissement des collègues concernés qui, il y a 3 ans, ont accepté de se remettre en question en s'engageant sur HELIOS. Nous avons réitéré leurs légitimes préoccupations face à des engagements toujours pris mais jamais tenus par notre administration. Désormais, il leur faut à nouveau se former sans savoir combien de temps cette formation leur servira ... Nous avons également soulevé la question de la maîtrise de l'exploitation HELIOS (privé/public) et, plus généralement, l'inquiétude des personnels au sujet de l'avenir du DI de Metz puisque, prochainement, le département perdra l'éditique.

2. Conséquences de l'ouverture de la Ligne à Grande Vitesse Est sur les conditions d'organisation du transport ferroviaire régional :

SUD Trésor a attiré l'attention sur la situation de collègues qui avaient accepté des mutations au sein du département car l'administration leur avait indiqué une certaine fréquence de liaisons ferroviaires entre leur domicile et leur lieu de travail. ***SUD a proposé au Trésorier Payeur Général, Président du Comité Technique Paritaire Local, de s'adresser, en tant que représentant de l'Etat Employeur, au Président du Conseil Régional pour soulever les problèmes créés par l'ouverture de la Ligne à Grande Vitesse Est et, en parallèle, le désengagement de la SNCF des voies considérées secondaires et la non compensation à l'heure actuelle par le Conseil Régional de ces liaisons. Le TPG a accepté d'adresser un courrier au Président du Conseil Régional. Aux collègues concernés de nous faire remonter leurs problèmes.***

3. Devenir des abonnements de parking attribués aux agents de la TG :

Suite à notre demande de mise à l'ordre du jour de ce point, la Direction nous rappelle que, la 1^{ère} procédure d'appel d'offre n'ayant pas abouti, la Mairie de Metz a lancé une 2^{nde} consultation qui devrait aboutir à l'automne. Dans l'attente, un avenant a prolongé jusqu'à fin octobre la concession actuelle, garantissant les abonnements présents.

Dans le cadre de la nouvelle concession, le nombre d'abonnements au parking St Thiébault devrait être réduit pour les agents du Trésor. D'autres solutions ont été étudiées pour suppléer les places qui seront perdues place St Thiébault. Un accord de principe a été obtenu garantissant aux agents de la Trésorerie Générale des possibilités d'abonnement au parking République et, lorsqu'il ouvrira à l'automne 2008, au parking de l'amphithéâtre. D'après la Direction, une offre de parking devrait ainsi pouvoir être faite à tous les agents demandeurs de la TG.

Une augmentation des tarifs est néanmoins attendue quelque soit le site de stationnement.

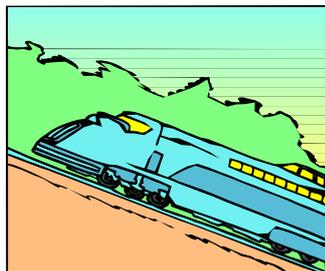
La Direction a enfin noté que quasiment personne, aujourd'hui, parmi les détenteurs d'un abonnement au parking St Thiébault, n'avait opté pour les transports en commun malgré les nouvelles modalités de participation financière de l'Etat aux frais de transport des agents domicile-travail.

C'est donc bien un dossier sur lequel nous appelons nos collègues à demeurer vigilants, avec nous.



Histoire de trains ...

La mise en œuvre du TGV Est n'a pas été suffisamment anticipée : de nombreuses négligences dans la préparation ont entraîné nombre de désagréments pour les cheminots et les usagers. Des usagers et des cheminots d'autres réseaux, notamment régionaux, ont également supporté les conséquences de ce manque d'anticipation. Les relations de régions à régions se sont faites sans rames supplémentaires et ont entraîné de fait une diminution du nombre de relations habituellement proposées au service d'été. La SNCF n'a pas pour autant jugé politiquement correct d'informer le million d'usagers du TGV Est des raisons qui, du 10 juin à mi juillet, ont rendu les trains inaccessibles, systématiquement complets, et pas assez nombreux aux heures de pointe. Après 3 semaines de galère, la direction de l'entreprise annonçait que 11 rames allaient être mises en « unité multiple » (plusieurs TGV étant accouplés pour constituer une rame). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les premières analyses démontrent que la suppression des trains corail, qui permettaient également du ville à ville, soit la cause principale de l'amplification du trafic sur l'autoroute A4 et que, par ailleurs, Air France ait vu son taux de remplissage augmenter de façon significative, atteignant les 75 % ...



Anecdote : De la Très Grande Vitesse à la vitesse du gastéropode !

A la dernière minute, un usager réussit à réserver une place sur un TGV Metz-Paris. Il fait donc le trajet en environ 1h25. Malheureusement, le retour ne relève pas, quant à lui de la Grande Vitesse mais de la Gastéropodique Vitesse ... En effet, point de TGV, retour par les TER ... Avec nombreuses haltes touristiques dans les gares de notre Grand Est ! Histoire vécue ...

Combien d'autres, à défaut de place disponible pour leur retour, ont du trouver à la hâte une chambre d'hôtel ?

